

Lettre d'Information Décembre 2022

Sommaire :

- Édito du Maire
- CTPS Monts & Barrages
- Travaux eau
- Coût de l'eau
- Épicerie sociale
- Secours Populaire
- Tour de France
- École RPI
- Chorale
- Généalogie
- Monde Allant Vers
- Châtaignes
- État civil
- Colis Aînés
- Chapelle St Antoine



Nous contacter :

Mairie
2 Route de Peyrat le Château
87460 CHEISSOUX
05 55 69 50 54
mairiecheissoux@wanadoo.fr
Site : www.cheissoux.fr

Horaires :

Du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h30
Le Samedi de 10h30 à 12h30

Le Comité de rédaction est composé de M. Le Maire et de Conseillers Municipaux

Madame, Monsieur, mes chers concitoyens,

Voici donc le dernier édito que je livre à votre lecture en qualité de Maire de Cheissoux.

Le temps passe de plus en plus vite et l'horloge du changement a sonné. Dès le mois de Mars prochain j'ai décidé d'adresser ma démission de la fonction de Maire à Madame la Préfète de la Haute-Vienne. Cette fonction pour autant qu'elle est exigeante, n'en est pas moins exaltante, et c'est avec passion que je l'ai exercée.

Ces vingt-cinq années et un peu plus passées à la tête de l'exécutif communal, je vous les dois. Elles témoignent, me semble-t-il, des contrats de confiance réciproques qui nous rapprochent. Je tiens donc à vous remercier, très sincèrement, pour la fidélité avec laquelle vous m'avez accompagné.

Pour ma part, chacun sait la pugnacité avec laquelle j'ai défendu les intérêts de notre Commune et de ses habitants. Défendre et promouvoir le milieu rural n'est pas aussi simple qu'il y paraît. J'ai souvent eu l'impression que les petites communes n'étaient pas concernées par les changements que nos dirigeants appellent de leurs vœux... Les exemples de cette hérésie ne manquent pas, d'un côté, on fait le forcing pour promouvoir la voiture électrique et de l'autre, on nous parle de possibles coupures car il y aurait des problèmes d'approvisionnement électrique.

Les regroupements des communes ne tarderont pas, j'en suis convaincu, à tenir le devant de la scène. On nous attribuera même quelques « carottes » supplémentaires si cela ne suffit pas. En bon démocrate, on imposera ces nouvelles structures (cf. le transfert de l'eau en 2026). Beaucoup mettent en avant les inconvénients liés à ce milieu rural. Peu nombreux sont ceux qui comme moi, considèrent que le territoire rural, peut être un espace de bien-être et de développement d'activités économiques.

J'ai toujours été surpris par les gens qui venaient « sauver » notre village et qui s'inquiétaient plus de la fibre numérique, que de la fibre humaine. C'est d'évidence, un état d'esprit singulier qui n'augure pas d'une installation réussie. C'est aussi révélateur de profonds changements dans notre société.

Avec les différentes équipes que j'ai eu l'honneur et le plaisir de piloter ainsi que l'équipe communale, nous nous sommes toujours attachés à privilégier la relation de proximité. Il nous paraissait important de lutter contre l'exclusion et l'isolement qui parasitent notre société.

Au moment même où se profile en pointillé l'année à venir, je dresse un bilan sans concession de mon action passée. Les dossiers aussi importants que :

- la concentration du RPI sur BUJALEUF
- l'aménagement de la salle polyvalente
- l'acquisition de biens immobiliers à des fins locatives, permettant ainsi l'installation de nouvelles familles
- la mise en sécurité incendie (achat d'une bâche installée à proximité des ateliers municipaux)

- l'effort financier pour compléter l'offre éducative par des actions visant à l'épanouissement des enfants,
- l'installation d'un point bibliothèque en lien direct avec la Communauté de Communes,
- la rénovation de notre Mairie, l'aménagement de la Place de la Chapelle

sont autant d'exemples illustrant notre action durant les différents mandats. Il reste beaucoup à faire mais j'appelle les futurs responsables à une extrême prudence budgétaire.

A ce moment précis, je profite de l'occasion pour adresser mes plus sincères remerciements aux Agents de l'État et des collectivités territoriales avec lesquelles j'ai eu plaisir à travailler. Leur accueil, leurs compétences, leur sollicitude m'ont convaincu de leur entier dévouement à l'idée généreuse de service public. La Gendarmerie Nationale, avec les brigades de Châteauneuf-la-Forêt et d'Eymoutiers, les Sapeurs-Pompiers de Peyrat-le-Château ainsi que de Saint-Léonard-de-Noblat, illustrent parfaitement l'abnégation dont font preuve les personnels débordant de courage et d'humanité.

Merci à mes pairs qui chaque fois m'ont reconduit à la vice-présidence du PETR, comme de la Communauté de Communes, merci encore aux élus de notre Département pour leur soutien actif. Et je voudrai, ici, dire un merci tout particulier à Alain RODET, qui fut notre Député pendant de nombreuses années, toujours à l'écoute, souvent avec des solutions. Alain RODET demeure, pour moi, une référence et c'est donc avec le plus profond respect que je lui adresse mes plus sincères salutations.

Enfin, merci à celle, sans qui rien n'eut été possible, celle qui dans l'ombre m'a toujours soutenu et j'ai bien conscience de tous les efforts que je lui ai imposés, merci donc à la « First Lady » de CHEISSOUX, comme l'appelait mon prédécesseur, Alain OHIER.

C'est également pour moi, un devoir de saluer l'action de tous mes prédécesseurs, quels qu'ils soient. Tous ont affirmé cette volonté d'aménager notre Commune et j'ai essayé d'emprunter au mieux le sillon de leurs traces.

Vous voyez à quelques heures d'une nouvelle vie, enfin d'une retraite, aucune nostalgie ne m'assaille. Ce sentiment est contraire à ma philosophie de vie. Je préfère penser l'avenir, l'action plus que l'activisme et la passion comme élément dynamisant.

A quelques heures de la nouvelle année, j'ai une pensée sincère pour celles et ceux, victimes de tracas de tous ordres. Je les assure de ma compréhension et de mon soutien dans les épreuves qu'ils rencontrent. Ma tâche est pratiquement terminée et j'ai le sentiment d'avoir œuvré honnêtement et utilement pour notre Commune.

Une page se tourne et c'est un nouveau chapitre que la nouvelle équipe municipale va écrire pour CHEISSOUX. Quant à moi, je les accompagnerai autant que je le pourrai, je serai toujours à la disposition du futur Maire pour l'aider, si mon avis s'avère en quelque chose utile.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année et je vous dis à très bientôt.

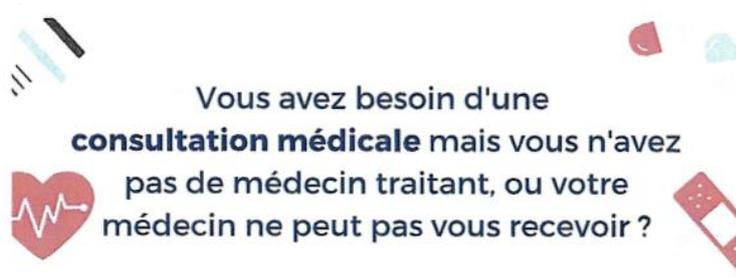
Vive CHEISSOUX, vive la FRANCE.

Thierry MENUCELLI

Suite aux démissions de M. CHAPUT Jean-Luc et de M. AUGÉ Jean-Luc, le Conseil Municipal a élu le Lundi 28 Novembre 2022, M. JÉGOU Luc, 3^{ème} adjoint.

Nous respectons leurs décisions, même si nous les regrettons et nous les remercions du temps de leur participation active, le temps de leur élection.

CTPS MONTS & BARRAGES



05 55 11 32 32

Les médecins de la CPTS Monts et Barrages
s'organisent pour vous proposer un
rendez-vous dans un délai de 48 heures.

Qui peut bénéficier de ces consultations ?

Toute personne habitant dans une des 34 communes
de la CPTS Monts et Barrages.

(Saint Léonard de Noblat, Champnétry, Le Chatenet en Dognon, Eybouleuf, La Geneytouse, Moissanes, Royères de Vassivière, Saint Denis des murs, Sauvlat sur Vige, Saint Julien le petit, Cheissoux, Peyrat le Château, Augne, Beaumont du Lac, Saint Amand le Petit, Saint Anne Saint Priest, Rempnat, Bujaleuf, Nedde, Eymoutiers, Saint Hilaire Bonneval, Roziers Saint Georges, Neuvic Entier, Masléon, Saint Gilles les Forêts, Doms, Sussac, Eyjeaux, Saint Paul, Saint Bonnet Briance, Châteauneuf la forêt, Surdoux, Linards, Saint Méard, La Croisille sur Briance)

**EN CAS D'URGENCE VITALE,
FAITES LE 15 SANS ATTENDRE.**

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ MONTS ET BARRAGES

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Monts et Barrages qui rassemble des professionnels de santé de notre territoire : professionnels libéraux (médecins, infirmiers, pharmaciens, biologistes, kinésithérapeutes, psychologues, dentistes, pédicures...), établissements et structures de soins (EHPADS, Hôpitaux, SSIAD, DAC PTA...) va mener différentes actions dans le domaine de la santé sur notre territoire, notamment afin d'améliorer l'accès au soin de la population.

C'est dans ce contexte que les médecins de la CPTS Monts et Barrages ont débuté une astreinte la journée depuis le mois d'Octobre 2022.

Le but est de proposer une consultation dans les 48 heures pour des patients du secteur qui n'auraient pas de médecin traitant ou dont le médecin traitant ne serait pas disponible. Cette astreinte fonctionnera du lundi au vendredi de 8h à 20 heures.

Pour les patients concernés, ils pourront appeler au **05 55 11 32 32**.

Sont concernées, les 34 communes de Monts et Barrages dont Cheissoux.



Nous vous avons annoncé lors du précédent bulletin municipal que l'entreprise DUSSOUCHAUD devait faire les travaux sur le réseau d'eau de La Texonnière et de la D13 en cette fin d'année. Cette dernière n'étant pas en mesure d'assurer les délais, nous nous sommes tournés vers l'entreprise **FRACASSO** qui débutera les travaux **fin Janvier 2023**.

Suite aux divers travaux qui vont avoir lieu sur les canalisations d'eau, nous sommes contraints de revoir les tarifs à la hausse.

Au 1^{er} Mars 2023, le prix du m³ sera porté à 1,10 € et le tarif de l'abonnement sera désormais de 40 €.



L'Épicerie Sociale et Solidaire « Le Coup d'Pouce »

En ces temps qui peuvent être difficiles, n'hésitez pas à faire appel à l'Épicerie Sociale et Solidaire. **Cette Association a la possibilité de venir jusqu'à vous.**

L'épicerie sociale est ouverte les lundis sur rendez-vous, les mardis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et les jeudis de 9h00 à 12h00

2 place du Chapitre – 87120 EYMOUTIERS

Tel : 05 55 57 54 58 – mail : ccas-eymoutiers@orange.fr

Secours Populaire Français



Les produits alimentaires sont accessibles sur conditions de ressources et la friperie est ouverte à tous. **Tous les vêtements** sont soigneusement triés et joliment rangés par type et par taille, à des prix allant de 50 centimes à 7 €. On y trouve également du **linge de maison**. A côté, le **bric à brac** permet de s'équiper en **vaisselle, jouets, déco ou encore électroménager** à tout petit prix !

Si vous avez besoin de bénéficier de l'aide du Secours Populaire, un camion itinérant se déplace sur le territoire. Tel Secours Populaire :05 55 04 20 00



Le 110^{ème} départ du Tour de France sera de passage sur notre Commune le **Dimanche 9 Juillet 2023** lors de la 9^{ème} étape.

La circulation sera perturbée lors de cette manifestation.

Les décorations des maisons et des rues pour mettre en valeur notre Commune sont les bienvenues.

Nous vous demandons d'avoir une surveillance active des animaux afin d'éviter les accidents.

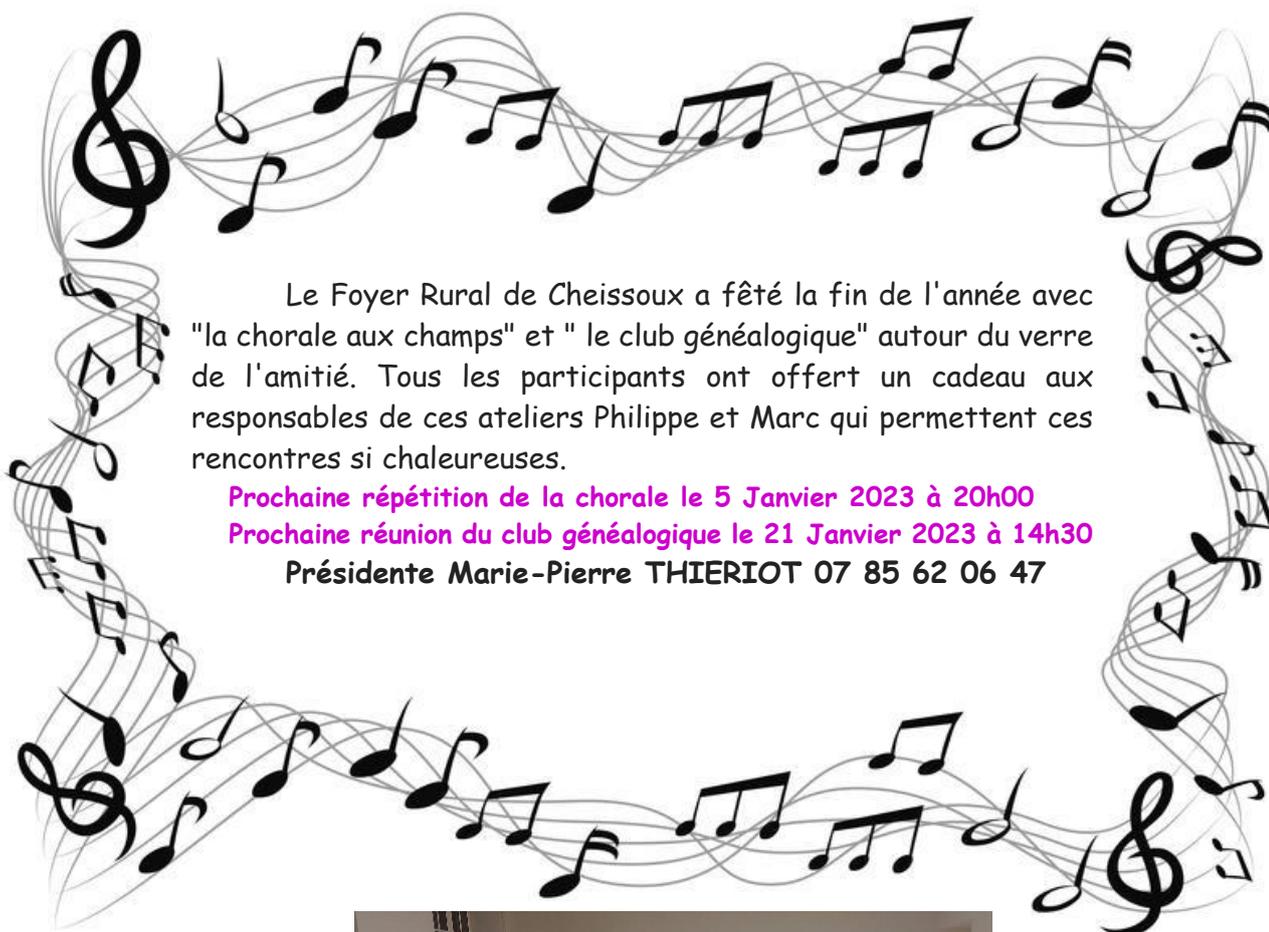
**ÉCOLE DE NOTRE RPI
BUJALEUF - CHEISSOUX -
SAINT JULIEN LE PETIT**

Le Vendredi 16 Décembre dernier, la municipalité de Saint-Julien-le-Petit a accueilli les enfants pour un spectacle de Noël. Nous remercions vivement les familles d'être venues nombreuses à cette représentation où les enfants ont eu la surprise d'avoir la présence du Père-Noël qui a apporté un cadeau pour chacun d'entre eux.



31.01.2023

L'Association des Retraités de Cheissoux se réunit **tous les derniers mardis après-midi du mois à 14h30 salle polyvalente de Cheissoux** pour partager jeux de société et goûter. La prochaine réunion aura lieu le **Mardi 31 Janvier 2023** et sera l'occasion de l'assemblée générale. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.



Le Foyer Rural de Cheissoux a fêté la fin de l'année avec "la chorale aux champs" et "le club généalogique" autour du verre de l'amitié. Tous les participants ont offert un cadeau aux responsables de ces ateliers Philippe et Marc qui permettent ces rencontres si chaleureuses.

Prochaine répétition de la chorale le 5 Janvier 2023 à 20h00

Prochaine réunion du club généalogique le 21 Janvier 2023 à 14h30

Présidente Marie-Pierre THIERIOT 07 85 62 06 47





le monde allant vers...

Conditions à respecter pour la collecte des encombrants

Extraits de la convention signée entre « Le Monde Allant Vers » et « La Communauté de Communes des Portes de Vassivière »

- Réduire les tonnages voués à l'enfouissement, favoriser le réemploi des objets pour les remettre dans le circuit économique
- Permettre le démantèlement ou le recyclage des objets en fin de vie dans les filières de traitement
- Améliorer le taux de valorisation des objets encombrants
- Compléter les services apportés par la déchetterie
- Supprimer les dépôts sauvages
- Sensibiliser la population à la gestion de leurs déchets

Conditions :

La collecte des encombrants est manuelle et respectueuse des objets en vue de leur valorisation par réemploi au travers de notre boutique, démantèlement et recyclage. Elle s'adresse exclusivement aux particuliers, en aucun cas aux professionnels.

Le Monde Allant Vers s'engage à l'enlèvement des objets encombrants déposés par les habitants sur leur trottoir, avec un minimum de 1m³ par foyer et dans la *limite de 3m³ par foyer (par exemple un matelas de deux personnes fait 0,5 m³ ; une machine à laver fait 0,3 m³).

Pour un gain de temps, les petits objets doivent être conditionnés si possible (vaisselle, livres... en cartons, vêtements en sac).

Pour des personnes seules ou dans l'incapacité de porter des charges, si certains objets sont trop lourds ou très encombrants, la collecte peut être effectuée à l'intérieur des habitations.

Les Mairies recueilleront les inscriptions des personnes désirant bénéficier du service de collecte des encombrants. La liste récapitulant les coordonnées (téléphone et adresse la plus précise possible) des foyers concernés sera transmise par les Mairies à l'Association « Le Monde Allant Vers », au plus tard le dernier jour ouvré précédant la date prévue pour la collecte.

Définition des objets encombrants :

Matériels électroménagers, télévisions, ordinateurs, appareils de chauffage, mobilier, literie, vaisselle, livres, vêtements, sanitaires, cycles, jouets, motoculture, fenêtres, batteries...

Les déchets refusés :

- Les ordures ménagères, les déchets verts, les gravats, les recyclables (écopoints)
- Les pneumatiques (à rapporter chez le garagiste)
- Les déchets triés destinés à la collecte sélective
- Les contenants sous pression (extincteur, gaz)
- Les tuyaux, plaques et tôles ondulées en fibro-ciment (contiennent de l'amiante)
- Les matières premières : huile de vidange
- Les déchets ménagers spéciaux : vieilles peintures, solvants, produits phytosanitaires, bidons souillés, produits toxiques

LES CHÂTAIGNES

Si symbolique du Limousin qu'il en est devenu son emblème dans le logo de la région, le châtaignier a pourtant de fait perdu la place qu'il occupait jadis sur notre territoire.

Outre les usages nombreux que l'on faisait de son bois (chauffage, charpente, plancher, meubles rustiques, outils, charbon de bois, tonnellerie, vannerie, piquets) il faut surtout se souvenir de l'importance du fruit, complément alimentaire pour bêtes et hommes pendant des siècles. D'où l'entretien sans faille des châtaigneraies-vergers où les feuilles étaient soigneusement ramassées et servaient de litière aux animaux. Chaque village avait ainsi quelques parcelles de châtaigneraies. Il fallait donc à la saison ramasser une grosse quantité de fruits pour faire face aux rigueurs de l'hiver et les conserver.

Souvent elles étaient simplement mises en silo dans un coin du jardin (et tant pis si les rongeurs prélevaient leur part !). Parfois elles étaient séchées dans un « clédier », sorte de fumoir. On les appelait alors des jaques. Mais la meilleure manière était de les laisser huit jours sous une eau courante, par exemple sous l'eau de la fontaine dans la cour, avant de les rentrer au sec. On pouvait ensuite les conserver assez longtemps pour les utiliser au fur et à mesure des besoins.

Aujourd'hui, sans doute vous arrive-t-il d'en faire griller une poignée dans la poêle à trous, ou sous la cendre, voire d'en cuire quelques-unes dans une casserole d'eau bouillante. Mais qui fait encore des châtaignes blanchies au topin (1) ? C'est pourtant ainsi qu'on les consommait le plus souvent.

Jetées, grosse peau ôtée, dans l'eau bouillante du topin pendant 7 à 10 minutes, elles étaient ensuite débarrassées de la petite peau sous l'action de **las boironas** (2) maniées vigoureusement, puis passées sur le « **galador** » (3) pour évacuer les débris de peau et enfin rincées. Le topin vidé de son eau était remis sur le feu, le fond garni de petites pommes de terre sur lesquelles on versait les châtaignes blanchies, et on laissait cuire doucement juste à la vapeur des fruits. Elles ont alors un goût inimitable !

Preuve de leur importance dans l'alimentation locale, il est arrivé que les intendants interdisent leur exportation hors de la province de crainte de manquer de nourriture. Et que penser du dicton « **tres chastanhas dins lo pelon qu'es 'na bona annada, mas tres filhas dins la maison qu'es 'na maison roinada** (4) ! »

Les changements de mode de vie et de culture ont fait disparaître cette pratique et les petites châtaigneraies à fruit n'existent quasiment plus, victimes du désintérêt de leurs propriétaires et de l'encre.



- 1) prononcer toupin. Voir la photo
- 2) prononcer la bouérouna ou le bouéradour. Voir la photo
- 3) le galador = le tamis
- 4) trois châtaignes dans la bogue c'est une bonne année, mais trois filles dans une maison c'est une maison ruinée (à cause de la dot)



Bryan CANOU MARTINET

Fils de

Né le 11 Juin 2022



Bowie VAN MOURIK

Fils de

Né le 27 Octobre 2022

Bienvenue aux nouveaux nés et toutes nos félicitations à leurs parents



Yaël MALIGNAC & Guillaume DESCOINGS

Unis le 16 Juin 2022



Estelle FOUCHET & Jonathan HACHE

Unis le 3 Septembre 2022



Gilles BESSEC & Vincent ÉCHASSERIEAU

Unis le 22 Octobre 2022



Lucie HEQUET & Gaëtan SIRE

Unis le 19 Novembre 2022

Toutes nos félicitations aux heureux mariés

Vendredi 16 Décembre, la crèche a été installée dans notre Chapelle. Tous nos remerciements à Marie-Pierre, Gaynor, Monique et Catherine pour leur participation.

Une messe de Noël sera célébrée en l'église de PEYRAT LE CHÂTEAU le **Samedi 24 Décembre à 16h00**



Paroisse
Sainte-Anne
Des Monts
et Rivières

Colis des Aînés



M. Le Maire et les Conseillers Municipaux ont débuté la distribution des colis des Aînés âgés de plus de 70 ans.



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi au Vendredi

8h30 à 12h30

Samedi

10h30 à 12h30



Pour la période du 22 au 31 Décembre 2022

La Mairie sera fermée

Si besoin, n'hésitez pas à venir vers M. Le Maire & les Conseillers Municipaux.



Toute l'équipe du Conseil Municipal vous souhaite de passer de Joyeuses Fêtes

